

DOSSIER DE PRESSE



INAUGURATION DU PÔLE ENFANCE INTERCOMMUNAL

9 OCTOBRE 2024

OSMANVILLE



WWW.ISIGNY-OMAHAINTERCOM.FR
[@ISIGNYOMAHAINTERCOM](https://www.instagram.com/ISIGNYOMAHAINTERCOM)

SERVICE COMMUNICATION
ISIGNY-OMAHA INTERCOM
02 31 21 42 27

09/10/2024

LE PROJET

La création du pôle enfance intercommunal est le fruit d'un travail collaboratif entre Isigny-Omaha Intercom, le CAUE et la CAF du Calvados autour d'un projet structurant et fonctionnel pour l'enfance sur le secteur ouest du territoire (zone Isigny-sur-Mer/Grandcamp-Maisy).

Lancé en 2021, le projet de création du pôle enfance intercommunal répond à deux enjeux principaux :

- Créer un pôle pour regrouper toutes les structures liées à l'enfance en un lieu unique
- Réhabiliter l'ancienne école d'Osmanville

Cet ensemble doit satisfaire aux besoins des familles du territoire en terme de mode de garde et permettre aux équipes de travailler conjointement et d'envisager sereinement une transition plus naturelle des enfants d'une structure à une autre.

Ce projet, alliant préservation du patrimoine, développement durable et services à la petite enfance, est une véritable opportunité pour la commune d'Osmanville et ses environs. Il témoigne d'une vision à long terme de l'Intercommunalité, désireuse de s'adapter aux besoins des familles tout en respectant l'environnement et l'héritage architectural local.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Dauchez architectes.

UN PROJET INSCRIT DANS LA CTG

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Isigny-Omaha Intercom. Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants du territoire dans le domaine familial et social.

La CTG optimise l'utilisation des ressources sur le territoire en associant et en mobilisant l'ensemble des partenaires. Elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'actions.

Signée pour une durée de 4 ans (2024-2028), elle décline plusieurs objectifs :

- Construire un projet social de territoire répondant aux besoins des habitants,
- Favoriser l'accès aux droits et aux services,
- Dynamiser la vie sociale et renforcer le lien,
- Mieux coordonner et optimiser l'offre existante en la rendant visible auprès des familles,
- Encourager les coopérations entre les partenaires institutionnels et locaux,

LES CARACTERISTIQUES DU BATIMENT

Du point de vue spatial et organisationnel, le pôle enfance regroupe trois structures : le Relais Petite Enfance Caramel, la crèche "les p'tits du marais" et l'accueil de loisirs 3-11 ans.

Architecturalement il s'agit d'un bâtiment sur un seul niveau avec 3 accès distincts pour chacune des structures, 3 espaces extérieurs et des salles mutualisées (salle de réunion..) pour des sessions de travail partagées. Le style architectural épuré et sobre propose de grandes baies vitrées apportant une luminosité naturelle, nécessaire au bien-être de l'enfant. Chaque espace a été conçu pour favoriser l'autonomie et le respect du rythme circadien de l'enfant.

Le projet recompose un ensemble cohérent unifié visuellement permettant de remettre en valeur les matériaux naturels de l'école et de la mairie . Il a été fait le choix de la brique claire s'harmonisant avec la pierre existante et un bardage bois dans une teinte plus sombre soulignant et mettant en valeur la pierre et la brique par contraste. Une attention particulière a été portée à l'aménagement paysager ouvert vers la place e la mairie.

Le site s'étend sur une surface de 1 031 m² de bâti dont 251m² pour la crèche, 149 m² pour le Relais Petite Enfance et 503m² pour l'accueil de loisirs.



LES DIFFÉRENTS ESPACES DU PÔLE

La crèche “les p’tits du marais”

La crèche, d’une capacité de 20 berceaux, accueille les enfants de 2,5 mois à 6 ans de 7h à 19h du lundi au vendredi. Une fermeture annuelle de 4 semaines est répartie sur les vacances de Noël et d’été. L’accueil peut être régulier, occasionnel ou d’urgence.

Elle est composée de plusieurs espaces :

- 1 hall d’accueil indépendant
- 1 espace de vie et d’activité
- 3 dortoirs
- 1 bibonnerie / cuisine
- 1 espace repas
- 1 bureau de direction
- 1 espace extérieur

Le relais petite enfance Caramel (RPE)

Le RPE est un lieu de rencontre et d’échanges à destination des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Ce que le RPE propose aux enfants :

- Jouer, échanger
- Développer leur créativité et leur imagination par le biais d’activités
- Participer aux sorties et spectacles adaptés à leur âge

Ce que le RPE propose aux parents et futurs parents :

- La liste des assistants maternels et leur disponibilité
- Un soutien dans la fonction d’employeur (démarches administratives, droits et obligations)
- Des informations sur les structures d’accueil du jeune enfant
- La participation à des ateliers d’éveil avec leurs enfants et à diverses manifestations

Ce que le RPE propose aux assistants maternels et gardes d’enfants à domicile :

- Une gestion des places disponibles
- Des informations/formations sur leur profession
- Des rencontres et des échanges lors des ateliers d’éveil et de diverses manifestations
- De la documentation et des prêts gratuits de revues, de livres....

Isigny-Omaha Intercom a confié la gestion de la crèche et du RPE à l’ADMR.

LES DIFFÉRENTS ESPACES DU PÔLE

L'accueil de loisirs 3/11 ans

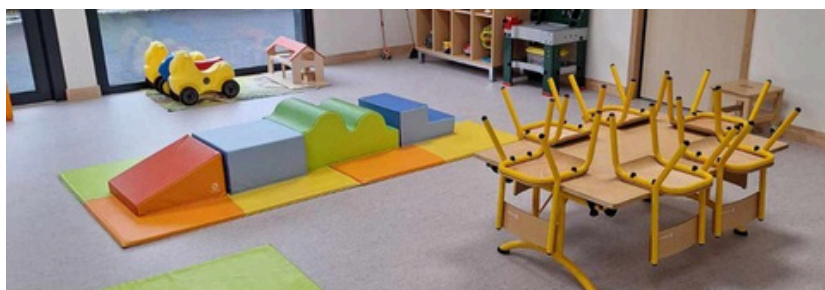
L'accueil de loisirs est un moyen d'accueillir son enfant dans un cadre éducatif collectif encadré par des animateurs diplômés autour d'un projet pédagogique. L'accueil des enfants se fait les mercredis, les vacances scolaires (hors vacances de Noël). Des minicamps et séjours sont également organisés chaque été.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. Les animateurs organisent différentes activités (jeux, ateliers, initiations, découvertes...) selon les besoins et les envies des enfants.

L'accueil de loisirs est composé de :

- 1 hall d'accueil indépendant
- 2 salles d'activités et 1 salle de motricité
- 1 dortoir
- 1 espace repas
- 1 bureau de direction
- 1 espace extérieur

L'accueil de loisirs est géré par Isigny-Omaha Intercom



FINANCEMENT ET PARTENARIAT

Le coût total du projet est de 2 565 300€ HT

Les partenaires financiers du pôle enfance sont :

- l'Etat à hauteur de 789 640€ dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien aux investissements locaux)
- la Caisse d'allocations familiales du Calvados à hauteur de 380 000€
- le Département du Calvados à hauteur de 180 000€

Le CAUE du Calvados a été partenaire ingénierie de projet.



LES ENTREPRISES

Maitrise d'ouvrage	Isigny-Omaha Intercom	Peintures et sols	Pierre peinture
Maitre d'oeuvre	Dauchez architectes	Carrelage / chape	CMC
Démolition	Ares environnement	CVC	Elairgie Caen
Gros oeuvre	SCL14	Equipement cuisine	Belliard / ACM / LANEF
Charpente-bardage	Chaunu HD	Espaces verts / clôtures	Leblois environnement
Etanchéité-couverture	Corbet	BET électricité	Coquiere ingenierie
Menuiserie alu	Alutil	BET CVC	Coquiere ingenierie
Enceinte isotherme	Ygloo	Bureau de contrôle	Socotec
Platrerie sèche	Isoplaf	Coordinateur SPS	Mesnil System
Menuiserie intérieur bois	SNER		
Plafonds démontables	Desbont		



CONTACTS :

RESPONSABLE COMMUNICATION

MARION LEFEVRE

02 31 21 42 27

MARION.LEFEVRE@ISIGNY-OMAHA-INTERCOM.FR



WWW.ISIGNY-OMAHAINTERCOM.FR
@ISIGNYOMAHAINTERCOM